

Image not found or type unknown



## prison pension alimentaire

Par **papy1**, le **27/02/2019** à **20:33**

Bonjour

J'eleve mon petit fils depuis 6 ans je suis tuteur aux biens et à la personne . Son père est en prison (16 ans) pour avoir assassiné sa mère et est échu de son autorité parentale. il nous verse 150 € par mois régulièrement depuis qu'il est en prison. Les faits remontent 10/2012 après 2 ans de prison il à bénéficié d'une mise en liberté provisoire, il a été jugé 10/2017 .Peut on demander une augmentation de la pension alimentaire devant le juge des affaires familiales.

Merci.cordialement

Par **Visiteur**, le **27/02/2019** à **21:55**

Bonjour

Tout à fait, mais qui paye cette pension ?